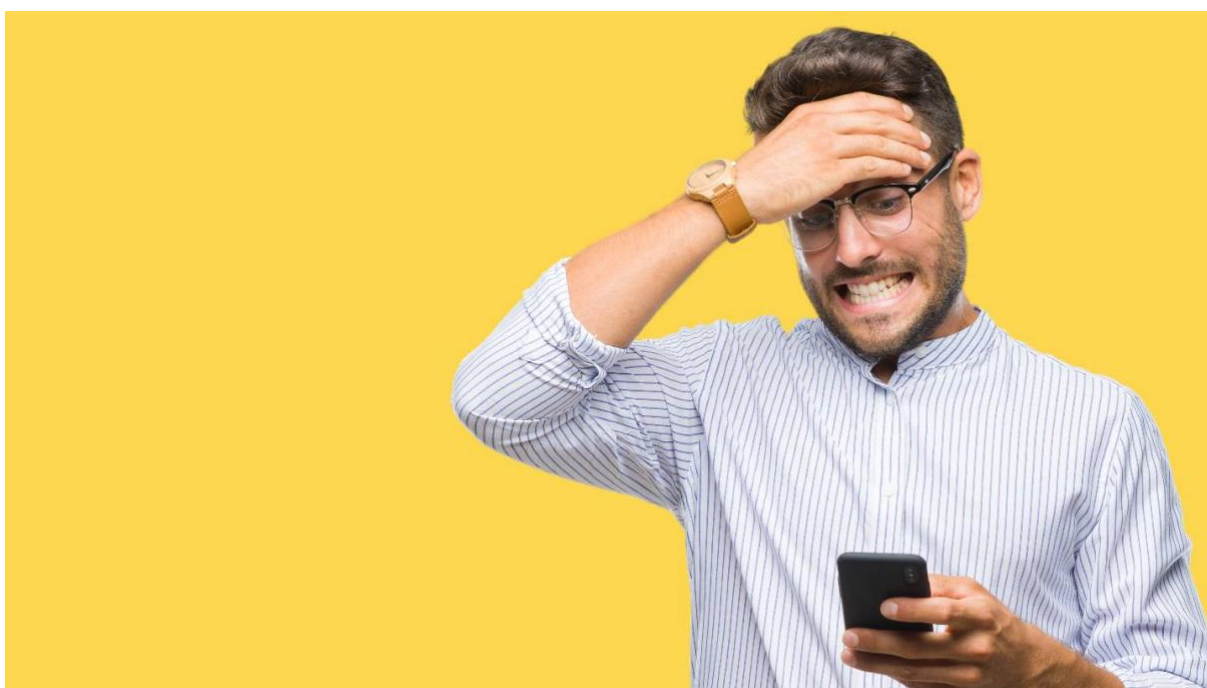


## Livret bancaire : une mauvaise surprise pour les taux

- Par [Mathieu BRUCKMULLER](#) (article initial du 04/06)
- Publié le [mercredi 5 juin 2024](#) à 10h32, mis à jour le [jeudi 6 juin 2024](#) à 15h17



© Krakenimages - stock.adobe.com

La BCE a réalisé une première baisse de taux ce jeudi 6 juin. Si certains livrets bancaires proposent toujours des taux attractifs, d'autres ont commencé à diminuer leur rémunération. Voici lesquels.

Est-ce la fin d'un cycle pour la rémunération des livrets bancaires ? [Selon les derniers chiffres publiés début mai](#) par la Banque de France, le taux brut moyen des livrets bancaires ordinaires commercialisés par les établissements financiers a atteint 0,91%.

Et les super livrets, dont la rémunération est boostée, affichent des taux bien plus élevés. Selon notre relevé, deux livrets proposent actuellement un taux de 5% sur trois mois : Monabanq et Fortuneo. [BforBank affiche même du 5,5%](#)

pendant 4 mois, dans la limite de 50 000 euros versés, contre 100 000 euros pour Fortuneo et 150 000 euros pour Monabanq.

### **Dates limites pour les promotions**

Mais la durée de validité de ces promotions est limitée : 20 juin pour le livret Bfor+ et 30 juin pour le livret Rentabilis de Monabanq et celui de Fortuneo. Et il serait surprenant que les taux proposés augmentent à l'avenir ou soient maintenus.

En effet, la Banque centrale européenne (BCE) a annoncé une baisse de ses taux d'intérêts jeudi alors que le ralentissement de l'inflation se confirme : +2,2% en mai en France d'après une estimation provisoire de l'Insee. Les marchés anticipent ensuite une série de nouvelles baisses de taux en 2024, aujourd'hui à un niveau record.

Certains établissements ont déjà commencé à réduire la voilure. Le courtier Placement-direct.fr qui est partenaire de CFCAL-Banque, filiale du Crédit Mutuel Arkéa, vient de faire passer le taux de son super livret bancaire de 4,25% sur 2 mois à 3,75% pendant deux mois depuis le samedi 1er juin.

D'autres acteurs pourraient donc suivre cette tendance en fonction de leur politique commerciale. « Nous attendons comme les autres la décision de la BCE, le 6 juin mais nous prenons également en compte notre besoin en liquidité, ainsi que le niveau de rémunération des livrets réglementés pour répondre au mieux aux attentes de nos clients », nous expliquait récemment Sarah Zamoun, responsable de l'activité de [Distingo Bank dont le livret est à 3% brut](#).

« Le livret Distingo est une offre complémentaire à celle du Livret A qui va rester à 3% d'ici janvier 2025. Nous n'avons pas vocation à concurrencer le taux des livrets réglementés, mais souhaitons en rester proches en termes de rémunération », poursuit Sarah Zamoun. Autrement dit, le taux du livret Distingo devrait rester relativement stable d'ici la fin de l'année.

### **Des taux divisés par trois !**

Ce n'est pas le cas de la Banque Populaire Rhône Alpes. Elle annonce sur son site internet une forte baisse de ses livrets non réglementés à compter du 1er septembre. Le compte sur livret, le Compte sur Livret Fronta, le CSL Association,

le Livret Premier Pas, le Livret Vitapulse et le Premier Livret vont voir leur rémunération divisée par deux de 1% à 0,5% brut.

Une vingtaine d'autres livrets commercialisés par l'établissement dont le Compte sur Livret Personnel ou Sociétaire, ou encore le Livret 100% verront leurs taux divisés par plus de trois passant de 0,70% brut à 0,20% brut.

« L'évolution à la baisse des taux d'intérêt nous conduit à ajuster en permanence les taux des crédits que nous proposons à nos clients, mais aussi à adapter la rémunération que nous offrons à leur épargne. À ce titre, nous avons été conduits à décider de réviser à la baisse les taux des livrets non réglementés, à compter de septembre 2024, plus tardivement que la plupart de nos concurrents, tout en maintenant au demeurant des taux de rémunération bien supérieurs à ceux de la plupart de nos concurrents », explique le service communication de la Banque Populaire Rhône Alpes.